

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 22 octobre 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Favreau, Jacques,
Corbeil, Annick, commissaire parent,	Martin, France,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Steve,	Noël, Pierre,
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.
Fortin, Yannick, commissaire parent,	

Avaient prévenu de leur absence, mesdames les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,
Petit, Ghislaine.

Est absent, monsieur le commissaire :

Messier, Jean-François.

Sont également présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

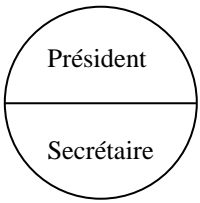
Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

C-19-10-51



Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Période de questions

Aucune question.

Démission pour retraite d'un membre du personnel cadre

- C-19-10-52 Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de madame **Sylvie Brassard**, gestionnaire administrative d'établissement à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, à compter du 17 janvier 2020 au soir, et de la remercier pour ses services.

Demande de huis clos

- C-19-10-53 Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu de décréter le huis clos afin d'étudier le point qui suit à l'ordre du jour.

Monsieur Daniel Rondeau se joint à l'assemblée.

Retour en assemblée délibérante

- C-19-10-54 Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

Révision de décision

CONSIDÉRANT que la mère de l'élève dont le nom apparaît au rapport RD-2019-2020/06 a déposé une demande de révision de décision;

CONSIDÉRANT que cette demande de révision fait suite à une décision prise par monsieur Gaétan Dion, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire, dans le respect de la politique en vigueur;

CONSIDÉRANT que cette demande de révision a fait l'objet d'une rencontre devant le comité d'étude des demandes de révision de décision le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires considère, à la lumière des informations reçues et à la suite de la recommandation unanime du comité d'étude des demandes de révision de décision, qu'il y a lieu de maintenir la décision.

- C-19-10-55 Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de confirmer la décision de monsieur Gaétan Dion, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire, à l'effet de refuser le transport scolaire à cet élève.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Contrats d'aménagement à l'école secondaire Casavant – projet 1920-ISC-01

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » (placement de clientèle) 2019-2020;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1920-ISC-01 en vue d'engager une entreprise pour la l'aménagement de 8 classes et de 2 bureaux de l'école secondaire Samuel-Casavant;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, monsieur Marc-André Laplante, architecte;

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu :

C-19-10-56

- d'octroyer le contrat à *Construction Melma inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 630 000 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Avis de changements au contrat du projet 1920-FAD-01

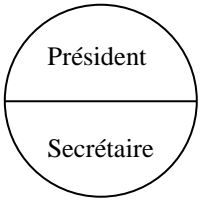
CONSIDÉRANT la résolution no E-19-06-84 octroyant un contrat de 100 200,30\$ (taxes exclues) à *PLP Constructions inc.* pour l'ajout d'un laboratoire à l'école secondaire Fadette;

CONSIDÉRANT que les avis de changements totalisent 18 964,37\$ (taxes exclues), soit 18,93% des travaux;

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu :

C-19-10-57

- d'accepter l'ordre de changement no 2 au montant de 3 841,75\$ taxes exclues dans le projet 1920-FAD-01;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres récentes, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Ajournement de la séance

C-19-10-58

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'ajourner la séance au mardi 29 octobre 2019, à 19 h.

Président

Secrétaire général